



Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **LUNDI 24 FEVRIER 2014**

Absent excusé : M. DENEUX Laurent

Le Conseil municipal,

Secrétariat de mairie : suite à la reprise d'activité de Madame Valérie COLLARD à temps partiel (le 4 mars 2014), compte-tenu de l'accroissement temporaire de travail, décide de créer un poste non permanent en CDD, à temps complet pour une période de trois mois renouvelable.

Madame Bernadette THEPAULT sera nommée sur ce poste en qualité d'Adjoint administratif 1^{ère} classe.

Retient la proposition du SDE pour la réalisation de la 4^{ème} tranche de renouvellement de l'éclairage public (Plancheville) Coût : 6 210 € HT - Subvention 30% SDE : 1863 € - Reste à la charge de la commune : 4 347 €.

Le Maire informe le Conseil municipal concernant l'étude liée au renouvellement des réseaux de distribution d'eau, la dotation d'état des territoires ruraux ne pourra être sollicitée qu'à l'occasion de la concrétisation de la 1^{ère} tranche de travaux.

Le Conseil municipal,

Approuve le Compte administratif et le Compte de gestion de l'eau 2013 :

- En investissement : + 684.60 € (cumulé avec les résultats antérieurs : 10099.58 €)
- En fonctionnement : + 4 879.24 € (cumulé avec les résultats antérieurs : 47 384.58 €)
- Décide de l'affectation des résultats au R001 et R002.

Approuve le Budget de l'Eau qui s'équilibre en investissement à 31 711.01 € et en fonctionnement à 89 961.92 €

Approuve le Compte administratif et le Compte de gestion de l'assainissement 2013 :

- En investissement : + 6 338.92 € (cumulé avec les résultats antérieurs + 61 880.64 €)
- En fonctionnement : - 4 083.56 € (cumulé avec les résultats antérieurs + 5745.47 €)

Décide de l'affectation des résultats au R001 et R002.

Approuve le Budget de l'assainissement qui s'équilibre en investissement à 106 291.06 € et en fonctionnement à 79 553.65 €.

Prend acte du souhait de la bibliothèque de renouveler les papiers peints et l'achat de tapis pour les enfants.

Fixe les tours de garde pour les élections des 23 et 30 mars.

Le Maire remercie le Conseil municipal pour l'ensemble du mandat 2008-2014 et en dresse le bilan.

Le Maire,
François WISSOCQ.